

CHELSEA EXPRESS

AUTOMNE 2020

Début des travaux sur le chemin du Lac Meech

Des poules pondeuses
en projet pilote

Révision du plan
d'urbanisme : début
de la deuxième étape



Mot de la mairesse

Malgré le bel été qui se termine, l'arrivée de l'automne nous rappelle que la pandémie n'est pas derrière nous. L'augmentation importante des cas de COVID-19 est inquiétante et les prochaines semaines seront déterminantes si nous ne voulons pas dépasser les tristes statistiques du printemps dernier. Plus que jamais, le respect des mesures sanitaires est important et nous nous devons collectivement de rester disciplinés et solidaires envers les personnes les plus vulnérables ainsi que les travailleurs de la santé et des autres services essentiels.

Du côté de la Municipalité et du conseil municipal, l'automne est synonyme de période budgétaire. Nous travaillons présentement, de façon conjointe avec l'administration, à préparer le Plan triennal d'investissement (PTI) pour les trois prochaines années. C'est une période importante puisque nous devons prendre des décisions sur les projets à prioriser afin de trouver le juste équilibre entre notre capacité de payer et nos besoins. D'ailleurs, l'un des dossiers qui a été priorisés au PTI dans les dernières années est la réalisation du sentier communautaire. Après plusieurs années de travail, nous voilà maintenant rendus à la mise en place de la fondation finale. Ces travaux, qui s'étendent du nord au sud du sentier permettront de finaliser la surface. Vous serez en mesure de la tester très bientôt!

L'automne sera également sous le signe des consultations publiques. Vous serez sollicités prochainement pour la deuxième phase de la révision du plan d'urbanisme (détails en page 8). Cette étape sera axée plus spécifiquement sur les objectifs et les actions à prévoir au plan. Votre collaboration est essentielle!

Pour terminer, quelques mots pour vous parler de la Campagne 2020-2021 de Centraide dont le lancement en ligne a eu lieu il y a quelques semaines. En donnant à Centraide vous donnez à des organismes comme Le Grenier des Collines qui viennent en aide aux gens plus vulnérables de notre communauté. Je vous invite à être généreux en faisant un don afin que les personnes les plus vulnérables de notre communauté puissent combler leurs besoins physiques, psychologiques et sociaux. Ensemble, nous pouvons faire la différence !

Sincèrement,



Caryl Green

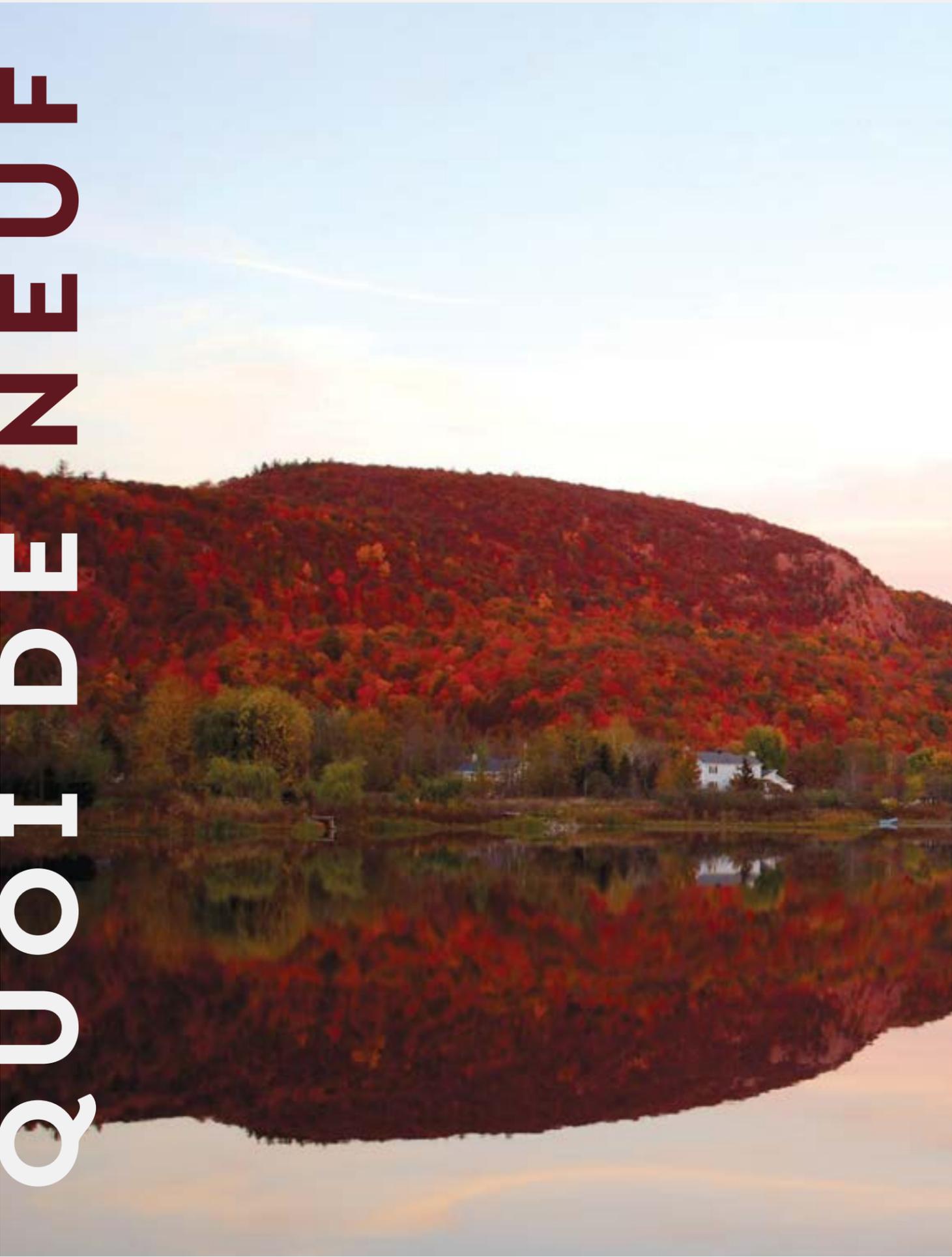
Caryl Green

Mairesse

c.green@chelsea.ca

819 827-6217





Actualités

COVID-19 : rappels des mesures municipales

L'automne risque d'apporter son lot de défis en lien avec la COVID-19. C'est pourquoi il sera important de rester prudent et de respecter les consignes.

- Si vous devez rencontrer un employé municipal, vous devez absolument prendre rendez-vous au préalable. Pour ce faire, contactez-nous au 819 827-1124.
- Le port du masque est exigé en tout temps lors de votre visite dans les bâtiments municipaux (hôtel de ville, bibliothèque et centres communautaires).
- Privilégiez les services en ligne lorsque vous le pouvez.
- Bien que les parcs soient ouverts, les structures de jeux ne sont pas désinfectées sur une base quotidienne. Assurez-vous donc de vous laver les mains avant et après votre sortie.

Important - Ces mesures sont en date du 7 octobre 2020. Consultez fréquemment notre site Web pour être avisé de tout changement advenant l'annonce de nouvelles mesures gouvernementales qui pourraient impacter les services municipaux.

Quelques liens utiles :

- Gouvernement du Québec : quebec.ca/covid-19
- CISSSO : ciyss-ouataouais.gouv.qc.ca/covid-19
- Municipalité de Chelsea: chelsea.ca/covid-19

Dépistage

Les personnes avec des symptômes ou celles ayant eu un contact étroit avec une personne infectée doivent passer un test. La priorisation des tests est basée sur la meilleure probabilité à trouver des cas afin de débiter rapidement les enquêtes et la recherche de contacts et, ainsi, contrôler les

éclosions. (Source: Gouvernement du Québec)
 Pour passer un test de dépistage, vous êtes invités à prendre un rendez-vous en composant le **819 664-4545** ou le **1 877 644-4545**.

Début des travaux de réfection sur le chemin du Lac Meech

Dès cet automne, la Municipalité procèdera à des travaux de réfection sur le chemin du Lac Meech entre la promenade de la Gatineau et le chemin Dunlop.

Dans un premier temps, des travaux de déboisement auront lieu pour créer de nouveaux fossés qui permettront d'améliorer le drainage du chemin et de sécuriser certaines courbes. Par la suite, l'entrepreneur procèdera au remplacement de deux ponceaux par des ponceaux de plus grandes tailles afin d'éviter tout débordement lors de fortes précipitations. La phase finale des travaux aura lieu au printemps 2021 et permettra de compléter la réfection du chemin. Le coût total des travaux sur ce tronçon s'élève à 4,3 M \$.

À compter du printemps 2021, lorsque les travaux seront complétés, la CCN réservera le tronçon de la Boucle nord de la promenade de la Gatineau (entre les aires de stationnement P8 et P9) aux formes de déplacement non motorisé (ex. marche, course, patins à roues alignées et vélo).

Ce nouveau parcours plus sécuritaire aidera la Municipalité à atteindre ses objectifs d'offrir une voie cyclable exclusive le long du tronçon du chemin du Lac Meech et évitera la nécessité d'élargir le chemin qui coûterait cher et qui causerait des impacts potentiellement significatifs sur l'écologie du Parc.

Pour en savoir plus sur les entraves, le chemin de détour et l'horaire des travaux, visitez le chelsea.ca/info-travaux.

QUOI DE NEUF

Des poules pondeuses en projet pilote à Chelsea



Le conseil municipal a adopté le règlement 1160-20, sous forme de projet pilote, permettant aux propriétaires de résidences unifamiliales isolées, jumelées et en rangée ayant une superficie minimale de 700 m², de posséder entre trois et cinq poules pondeuses. Celles-ci devront être logées dans un poulailler situé dans la cour arrière ou latérale du terrain.

Les résidents désirant faire l'élevage de poules pondeuses devront obtenir un permis auprès du Service de l'urbanisme et du développement durable.

La possession d'un coq ainsi que la promotion et la vente de produits (œufs, viande, fumier, etc.) liés aux poules pondeuses sont interdites par le règlement. Les propriétaires doivent également respecter des normes d'hygiène strictes afin de veiller à la sécurité et le bien-être des poules et d'assurer la quiétude des quartiers résidentiels sur son territoire.

Les résidents intéressés à participer à ce projet pilote sont invités à lire l'ensemble des règles et des conditions entourant la possession de poules pondeuses disponible au chelsea.ca/poules.

Financement de 21 800 \$ pour la réalisation d'une étude de faisabilité

Le gouvernement du Canada et la Fédération canadienne des municipalités (FCM) ont annoncé le 15 septembre dernier, un financement de 21 800 \$ pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'aménagement d'un nouveau sentier. Ce sentier reliera le quartier du ruisseau Chelsea au boulevard de la technologie à Gatineau et permettra notamment à plusieurs résidents d'utiliser un moyen de transport actif pour se déplacer quotidiennement vers les pôles d'emploi.

Une étude de faisabilité permet d'évaluer les coûts associés à un projet et l'étendue des travaux à réaliser. Une fois le rapport final soumis, la Municipalité pourra émettre des recommandations au conseil municipal qui aura tous les outils pour prendre une décision.

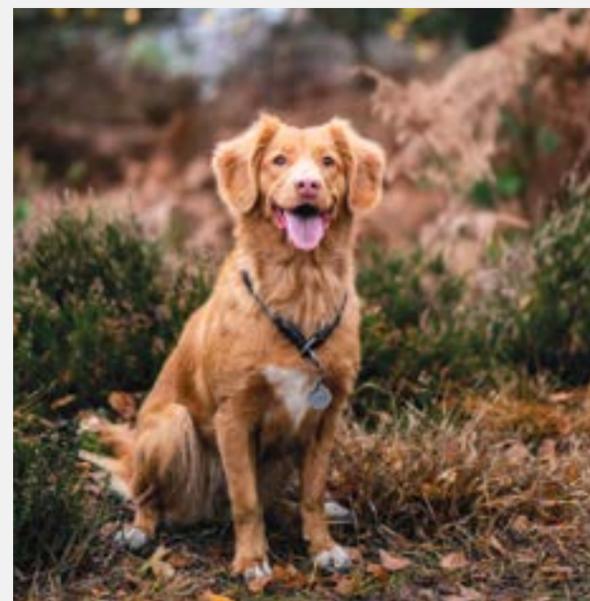
Réalisation d'un inventaire des gaz à effet de serre sur le territoire

Au cours des prochains mois, la firme LCL environnement procédera à l'inventaire des gaz à effet de serre (GES) sur le territoire. Cet inventaire, qui comporte un volet municipal et collectif, permettra de dresser un portrait des émissions de GES émises par les bâtiments municipaux, les fosses septiques et les véhicules de l'ensemble du territoire.

Cette démarche fait partie des actions proposées dans le Plan d'action de développement durable (PADD) 2018-2021. Le rapport final de LCL environnement nous permettra d'obtenir des recommandations qui, combinées à celles du renouvellement du Plan de transport actif (détails en page 15), nous donneront les outils nécessaires pour réduire collectivement notre émission de GES.

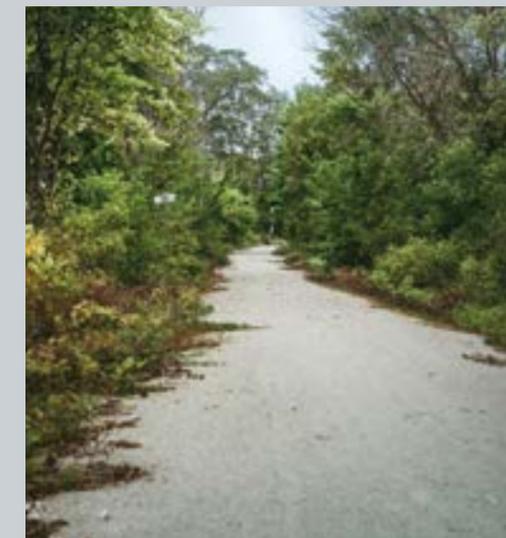
Pour en savoir plus sur le PADD, visitez le chelsea.ca/plan-actions.

Propriétaire de chien, à vos devoirs!



Vous recevrez bientôt par la poste votre compte de taxes et une lettre vous informant du renouvellement pour la licence de votre chien. En effet, les propriétaires de chiens doivent s'enquérir d'une licence pour leur chien et en payer les frais de renouvellement annuellement au coût de 20 \$. Vous aurez jusqu'au 1^{er} mars pour effectuer le paiement de la licence. N'oubliez pas de nous informer s'il y a un changement à faire au dossier de votre chien afin que celui-ci soit à jour.

Mise en place de la fondation finale sur le sentier communautaire



Les travaux de mises en place de la fondation finale en pierre concassée (pierre MG20B - 0 3/4") auront lieu jusqu'à la fin du mois d'octobre sur le sentier communautaire. Ceux-ci se dérouleront par tronçon, sur une distance totale de 18,6 km, entre la limite nord de la municipalité jusqu'à la limite sud.

Les tronçons où se dérouleront les travaux seront temporairement fermés aux utilisateurs.

Pour plus de détails sur le sentier communautaire visitez le chelsea.ca/sentier-communautaire.



Révision du plan d'urbanisme

La première étape de la révision du plan d'urbanisme est maintenant complétée et vous avez été plus de 1 000 résidents à y participer. Merci!

Cette étape comprenait l'exercice de vision stratégique et avait comme objectif d'identifier ce qui, selon vous, constituait les principales forces et faiblesses de Chelsea. Pour ce faire, des rencontres animées par le consultant ont été organisées avec des dizaines de représentants du milieu et des groupes communautaires, des représentations d'associations citoyennes de quartiers, des membres bénévoles des comités municipaux ainsi que des conseillers. Un sondage a par la suite été ouvert à l'ensemble des citoyens du 5 mai au 3 juin.

Le rapport final sur la vision stratégique sera publié sur le site Web dès le mois d'octobre. Vous serez donc en mesure de lire les conclusions de cette première étape.

Début de la deuxième étape

La deuxième étape sera axée sur les orientations, les objectifs et les actions à prévoir au plan d'urbanisme. Une consultation publique est prévue à cet effet cet automne. Les détails vous seront communiqués dès qu'ils seront connus. Encore une fois, votre participation est impérative au succès de cette démarche afin que la nouvelle réglementation reflète bien vos préoccupations.

Pour plus d'informations et pour ne rien manquer du processus, visitez le chelsea.ca/plan.

Rappel du processus

La révision du plan d'urbanisme permettra d'ajuster la réglementation municipale au nouveau Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Collines-de-l'Outaouais qui a été adopté en février dernier. C'est aussi l'occasion de revisiter le plan d'urbanisme en vigueur depuis 2005 et le programme particulier d'urbanisme du centre-village de 2011, et de les moderniser selon les objectifs et la vision de la communauté d'aujourd'hui. Le tout, dans un esprit

de développement durable misant sur des principes d'urbanisme à faible impact climatique.

Le processus devrait s'étaler sur une période d'un an et demi à deux ans et comprendra quatre grandes étapes.

- Exercice de vision stratégique (avril à septembre 2020)
- Révision du plan d'urbanisme (août à décembre 2020)
- Refonte des règlements d'urbanisme (septembre 2020 à juillet 2021)
- Adoption des règlements par la MRC et mise en vigueur (août/septembre 2021)

Hébergement courte durée : toujours en attente de la loi provinciale

La Municipalité est toujours en attente de l'adoption de la loi provinciale pour mettre à jour ses règlements municipaux en concordance. Cette mise à jour permettra d'encadrer l'hébergement courte durée selon des conditions restrictives en plus de prévoir des pénalités applicables aux propriétaires continuant à offrir des services d'hébergements non autorisés. Le dossier est donc au même stade que lors de la parution d'un article à cet effet dans la dernière édition du Chelsea Express. Pour consulter la version Web de cet article et, par le fait même, en apprendre plus sur le projet de loi, visitez le chelsea.ca/hebergement.

Entre temps, nous invitons les résidents de Chelsea à se tenir informés de l'évolution des orientations gouvernementales en cette matière en visitant le site Web du gouvernement du Québec.

Hausse importante du volume d'appels et de courriels

En raison du nombre important d'appels et de courriels envoyés à l'équipe du Service de l'urbanisme et du développement durable (SSUDD), veuillez noter qu'un délai de 5 à 7 jours est à prévoir avant d'obtenir une réponse. Cela vaut également pour toutes demandes relatives aux permis et aux certificats.

De plus, les délais d'émissions des permis sont présentement estimés entre 6 et 8 semaines.

Rencontre avec un membre du SSUDD

Pour rencontrer un membre de l'équipe du SSUDD, vous devez impérativement prendre un rendez-vous avant de vous déplacer. Vous pouvez le faire:

- **par téléphone en composant le 819 827-6210**
- **par courriel au urbanisme@chelsea.ca**

Merci de votre collaboration en ces temps hors-normes.



Environnement

Puits : faites-vous les tests nécessaires?

Le radon : un gaz radioactif à prendre au sérieux

Le radon est un gaz incolore et inodore produit par la décomposition naturelle de l'uranium dans le sol. Il peut augmenter le risque de cancer du poumon s'il n'est pas détecté.

Si votre maison utilise l'eau d'un puits, il est recommandé de tester le radon dans l'air à chaque étage habité de votre maison. Pourquoi? Le radon est un gaz qui se dissout dans l'eau. Ainsi, si votre eau de puits est riche en radon, l'eau utilisée pour les usages domestiques augmente la concentration de radon dans l'air. Les bulles microscopiques de radon contenues dans l'eau souterraine sont libérées lorsque l'eau est agitée et/ou chauffée, s'infiltrant ainsi dans l'air et pouvant atteindre des concentrations dangereuses.

L'automne et l'hiver sont des saisons idéales pour commencer votre test de radon. Des tests sont disponibles pour l'achat à l'hôtel de ville. Pour plus de détails, visitez le chelsea.ca/radon.

Programme H₂O : testez la qualité de votre eau

Saviez-vous qu'il est recommandé de tester la qualité de l'eau de votre puits d'une à deux fois par année? L'automne est une période idéale pour le faire en raison des pluies abondantes. Souvent, la contamination de l'eau par les bactéries n'en change pas le goût, l'odeur, ni la couleur. D'autres paramètres physico-chimiques (ex. nitrates, uranium, fer, etc.) ont aussi une incidence sur la santé ou l'utilisation de l'eau. La seule façon d'être certain de la qualité de l'eau, c'est de la faire analyser par un laboratoire agréé.

Vous recevrez vos résultats du laboratoire dans un délai d'une à deux semaines. Si votre eau est non potable, vous serez avertis par téléphone dans les

24 h suivant l'analyse. Pour plus de détails et pour connaître les dates des collectes, visitez le chelsea.ca/h2o.

QUIZ

Connaissez-vous bien les effets d'un chauffage au bois sur l'environnement?

TESTEZ VOS CONNAISSANCES AVEC CE QUIZ! RÉPONSES EN PAGE 13.

Vrai ou faux?

A. Au Québec, le chauffage au bois émet plus de particules fines que le secteur du transport.

Réponse : _____

B. Ce n'est pas grave si mon bois n'est pas complètement sec avant de le faire brûler.

Réponse : _____

C. Ce n'est pas parce que mon foyer ou mon poêle à bois n'est pas certifié qu'il est plus polluant.

Réponse : _____

D. Les foyers et poêles à granules produisent moins de particules fines que les foyers et les poêles à bois.

Réponse : _____

E. Le nettoyage de la cheminée devrait être effectué seulement au besoin.

Réponse : _____

F. Moins mon feu produit de fumée, moins il y a d'émission de contaminants dans l'air.

Réponse : _____





Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI!

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

SI04 (2015)08

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

Sécurité publique



Nouveau logo incendie



Le logo du Service incendie fait peau neuve! Créé par l'agence Coloc et l'équipe de pompiers temps-partiel, le nouveau logo mélange à la fois l'histoire et la modernité.

La date inscrite au bas de l'écusson représente l'année de fondation du service. À droite, on y trouve une borne-fontaine, symbole de modernité à Chelsea puisqu'aucune d'elle n'était présente avant 2014. Du côté gauche, sont visibles une échelle et une gaffe, emblème utilisé par plusieurs services incendie au Québec. Finalement, le mot prévention se trouvant tout en haut de l'écusson, permet de nous rappeler que le service incendie se fait mission de toujours avoir une approche préventiviste et ainsi éviter le pire lors d'un incendie.

Ce nouveau logo sera fièrement porté par nos pompiers et prendra place tranquillement sur les camions sous peu. Gardez l'œil ouvert!

QUIZ

RÉPONSES AU QUIZ DE LA PAGE 11: CONNAISSEZ-VOUS BIEN LES EFFETS D'UN CHAUFFAGE AU BOIS

A. VRAI : Le chauffage au bois résidentiel est la principale source de particules fines provenant des activités humaines et est responsable de plus de 40 % des particules fines émises dans l'atmosphère au Québec.

B. FAUX : Il est recommandé de faire sécher son bois durant au moins six mois avant de l'utiliser dans son foyer ou son poêle à bois et d'utiliser du bois dur tel que le chêne, l'érable et le bouleau afin de réduire la quantité de contaminants émis dans l'air.

C. FAUX : Les appareils certifiés émettent jusqu'à 90 % moins de pollution, brûlent un tiers moins de bois, et ce, tout en émettant 80 % moins de fumée que les appareils conventionnels. Ils émettent jusqu'à dix fois moins de particules fines et trois fois moins d'autres contaminants.

D. VRAI : Les foyers et les poêles à granules procurent une combustion plus propre grâce à un acheminement des granules vers la chambre de combustion à un débit contrôlé et à un contrôle de la quantité d'air, le comburant. Cette combustion contrôlée produit généralement moins d'émissions polluantes que les appareils de chauffage au bois ordinaires.

E. FAUX : Un nettoyage régulier de la cheminée favorise une combustion optimale, aide à diminuer les effets de la fumée de bois sur l'environnement et la santé et permet une économie de combustible. Il est conseillé de faire ramoner la cheminée au moins une fois par année.

F. VRAI : Le monoxyde de carbone (CO), les composés organiques volatils (COV), les particules fines (PM2,5), les oxydes d'azote (NOx) et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) sont tous des contaminants provenant de la fumée dégagée par la combustion du bois. du bois.

RÉVISION DU PLAN DE TRANSPORT ACTIF

Le Service des loisirs a mené au mois d'août une consultation publique pour la révision du Plan de transport actif. Vous avez été plus de 300 participants à voter sur les différentes propositions. Au total, c'est plus de 4 200 votes qui ont été récoltés et 14 nouvelles propositions qui ont été soumises par des citoyens.

Selon les résultats des votes, vous avez établi cinq priorités :

1. La création de sentiers et de pistes cyclables qui se connectent à ceux des villes voisines
Résultats: 76 % totalement en accord | 18 % en accord | 2 % en désaccord | 5 % totalement en désaccord
2. La connexion du réseau à des points stratégiques de la municipalité (infrastructures, atouts naturels, sites patrimoniaux, etc.)
Résultats: 69 % totalement en accord | 26 % en accord | 3 % en désaccord | 1% totalement en désaccord
3. La connexion des pistes cyclables et des sentiers utilitaires vers les commerces et autres lieux importants.
Résultats: 68 % totalement en accord | 24 % en accord | 5 % en désaccord | 3 % totalement en désaccord
4. L'ajout de nouveaux sentiers et de pistes cyclables.
Résultats: 63 % totalement en accord | 26 % en accord | 7 % en désaccord | 4 % totalement en désaccord
5. L'aménagement d'accotements sécuritaires sur les routes lorsqu'il est impossible de construire une piste cyclable même si cela implique de retarder certains projets d'aménagement de nouvelles infrastructures en raison de limite budgétaire.
Résultats: 60 % totalement en accord | 31 % en accord | 7 % en désaccord | 2 % totalement en désaccord

L'analyse complète des résultats est présentement en cours. L'adoption du nouveau Plan directeur suivra dans les prochains mois. Pour consulter les résultats, visitez le chelsea.cocoriko.org.



AJOUT DE LUMIÈRES SUR LE TERRAIN RUSSEL MARTIN

L'installation d'un système d'éclairage sur le terrain de baseball Russel Martin est présentement en cours! Cet ajout est particulièrement important puisqu'il permettra à plus d'enfants et d'adultes de profiter du terrain. L'ajout de lumières a été possible grâce à la subvention de 100 000 \$ de la Fondation Jays Care et l'aide de Baseball Chelsea.



ANNULATION DE LA GRANDE MARCHÉ CHELSEA

En raison de la pandémie de COVID-19, les organisateurs de la Grande Marche Pierre Lavoie ont décidé d'annuler toutes les activités reliées à cet événement. La Grande marche Chelsea prévue le 18 octobre prochain n'aura donc pas lieu cette année. À l'année prochaine!



RESTEZ EN FORME AU PARC DE FARM POINT!

De nouvelles structures de mise en forme viendront s'ajouter au parc de Farm Point dès cet automne. Ces ajouts permettront aux utilisateurs du parc de profiter d'une foule d'équipements aérobiques tels qu'une boîte de saut, un escalier d'entraînement, une planche d'équilibre et bien d'autres. Si vous êtes moins du type sportif, vous pourrez également rester en forme mentalement grâce à l'ajout d'un jeu d'échecs!

J'adore lire



SUGGESTION DE LECTURE



Autrice de *l'Outaouais*

CHOIX DU CLUB DE LECTURE FRANCOPHONE

Anouk'chet, une fillette au pays de Khmers rouges de Henriette Levasseur

Cambodge, 1975. Anouk'chet a cinq ans et file une enfance heureuse dans un milieu aisé. Sa vie bascule lorsque les Khmers rouges saisissent le pouvoir. S'ensuit une dictature d'une extrême violence. Les Khmers rouges évacuent les villes et chassent les habitants de leurs maisons, les obligeant à laisser leurs biens derrière. On les envoie travailler dans les campagnes. Ils sont mal logés, privés d'eau, de riz et de toute nourriture digne de ce nom.

Âgée d'à peine sept ans, Anouk'chet doit aider à bâtir des digues dans les rizières. Au cours des quelque trois ans qui suivent, elle est séparée de sa famille, souffre de faim, de soif et d'un sentiment d'abandon. Constamment surveillée et contrainte d'obéir aux ordres, elle rêve de liberté. Ce désir de liberté et sa force de caractère permettront de se révolter intérieurement et de survivre aux ignominies du régime.

Ce récit est une histoire de résilience. Anouk'chet est à l'image du lotus qui émerge des eaux stagnantes pour éclore et manifester toute sa beauté.

CLUB DE LECTURE 2020-2021*

CLUB DE LECTURE FRANCOPHONE

Quand? Chaque troisième mercredi du mois à 18 h 45

Où? Au sous-sol de la bibliothèque municipale située au 100, chemin d'Old Chelsea

Inscription obligatoire au bibliotheque@chelsea.ca

CLUB DE LECTURE ANGLOPHONE

Quand? Chaque premier mardi du mois

Où? Les membres du club ont décidé de tenir les rencontres à l'extérieur pour le moment.

Pour les détails concernant le club de lecture anglophone contactez-nous au bibliotheque@chelsea.ca

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Saviez-vous que les bénévoles nous aident à assurer le bon fonctionnement de la bibliothèque? Nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pour compléter notre équipe! Au comptoir du prêt, vous nous aiderez pour les prêts et les retours, l'adhésion des nouveaux membres, répondre au téléphone et aider les usagers à trouver des livres. D'autres tâches supplémentaires peuvent s'ajouter selon le besoin du moment et l'intérêt du bénévole.

Ça vous intéresse? Contactez-nous au bibliotheque@chelsea.ca.

* En date du 7 octobre 2020. Consultez fréquemment notre site Web pour vérifier si l'activité a toujours lieu advenant l'annonce de nouvelles mesures gouvernementales.

Événements



ÉVEIL
ARTISTIQUE
DANS LES PARCS

31

OCTOBRE

Quatre ateliers offerts

ATELIER DE BRICOLAGE

Centre Meredith : 31, chemin Cecil

Venez bricoler sous le thème Fiesta de los Muertos! Activité gratuite pour les enfants de 5 à 12 ans. Activité extérieure. Inscription requise.

Détails au chelsea.ca/art.



3

NOVEMBRE • 19 h

SÉANCES DU CONSEIL

En ligne

Les séances du conseil municipal sont ouvertes au public. Elles ont lieu chaque premier mardi du mois, sauf exception.

Détails au chelsea.ca/seances-conseil.



4

NOVEMBRE • 19 h

RENCONTRE DU CCUDD

En ligne

Le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable se rencontre une fois par mois. L'assemblée est ouverte au public à partir de 18 h 45.

Détails au chelsea.ca/ccudd.



20

NOVEMBRE • 9 h

RENCONTRE DU CCTPI

En ligne

Le comité consultatif des travaux publics et des infrastructures se rencontre tous les mois. L'assemblée est ouverte au public entre 9 h et 10 h.

Détails au chelsea.ca/cctpi.



26

NOVEMBRE • 18 h 45

RENCONTRE DU CCLSCVC

En ligne

Le comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire se rencontre une fois par mois. L'assemblée est ouverte au public à partir de 18 h 45.

Détails au chelsea.ca/cclscvc.



24

DÉCEMBRE AU

4 JANVIER

**FERMETURE DES BUREAUX
MUNICIPAUX**

Au nom de la Municipalité, nous vous souhaitons un joyeux temps des fêtes et une bonne année!

Stationnement hivernal



Entre le 15 novembre et le 1^{er} avril, le stationnement de nuit sur un chemin est interdit.
chelsea.ca/reglements



Conseiller district 1

Simon Joubarne
819 607-1515
s.joubarne@chelsea.ca

Conseiller district 2

Pierre Guénard
819 790-3662
p.guenard@chelsea.ca

Conseiller district 3

Greg McGuire
819 210-3955
g.mcguire@chelsea.ca

Conseillère district 4

Kay Kerman
819 827-4708
k.kerman@chelsea.ca

Conseiller district 5

Jean-Paul Leduc
819 827-2782
jp.leduc@chelsea.ca

Conseillère district 6

Kimberly Chan
873 354-6742
k.chan@chelsea.ca

Municipalité de Chelsea

100, chemin d'Old Chelsea
Chelsea (Québec) J9B 1C1
info@chelsea.ca
chelsea.ca

Numéros principaux

Hôtel de ville 819 827-1124
Travaux publics 819 827-1160
Travaux publics (urgence hors des heures de bureau) 819 827-9911
Service incendie (information générale) 819 827-6200

MRC des Collines-de-l'Outaouais
819 827-0516
Transcollines 819 456-1114
Urgence 911
Service de police 819 459-9911
CLSC de Chelsea 819 459-1112
Info Santé 811